



230 Route des Gallands

71580 SAGY

Tél : 03.85.74.02.20.

mairiedesagy@wanadoo.fr

## TARIFS de LOCATION de la SALLE COMMUNALE

(hors vaisselle)

Délibération du Conseil Municipal du 16 novembre 2001 (tarifs au 1.01.2002)  
Délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 2005 (changement tarifs chauffage)  
Délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2014 (ajout option nettoyage sols)  
Délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2023 (suppression option de nettoyage des sols)  
Délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2024 (mise à jour tarif)

### PERSONNES habitant la COMMUNE

<b>Location salle : 1 jour (du vendredi soir au dimanche matin) :</b>	<b>170 €</b>
<b>2 jours (du vendredi soir au lundi matin) :</b>	<b>270 €</b>
<b><u>Forfait fluide/énergie/service (eau, électricité, chauffage, poubelles...)</u></b>	
<b>Du 15.11 au 15.03 inclus</b>	<b>80 € par jour</b>
<b>Du 16.03 au 14.11 inclus</b>	<b>40 € par jour</b>

### PERSONNES hors COMMUNE

<b>Location salle : 1 jour (du vendredi soir au dimanche matin) :</b>	<b>250 €</b>
<b>2 jours (du vendredi soir au lundi matin) :</b>	<b>380 €</b>
<b><u>Forfait fluide/énergie/service (eau, électricité, chauffage, poubelles...)</u></b>	
<b>Du 15.11 au 15.03 inclus</b>	<b>80 € par jour</b>
<b>Du 16.03 au 14.11 inclus</b>	<b>40 € par jour</b>

#### **Après la confirmation de la disponibilité de la salle :**

Une convention vous est remise, elle est à compléter et à déposer en mairie, quelques jours avant la manifestation, accompagnée d'une attestation d'assurance et du chèque de règlement qui sera encaissé après l'état des lieux de sortie.

#### **La location de la vaisselle est gérée par le Comité des Fêtes, contacter :**

Mme BERNARD Sandra : 06 88 81 10 02

Prendre rendez-vous au moins 24 heures à l'avance, pour la remise des clés et un premier état des lieux, auprès de Mmes BERNARD Marie-Annick 06.84.30.34.16. ou GERUSA Cindy 06.76.84.16.12.

Un chèque de caution de 400 € sera à donner à la personne qui vous remettra les clés.

Un second état des lieux sera fait au retour des clés.

Les tables, plans de travail de la cuisine et du bar ainsi que les appareils de chauffe et réfrigération, lavabos et cuvettes de WC devront être nettoyés. Les tables rangées et les chaises disposées sur ces dernières comme initialement.

**Le chèque de caution ne sera restitué que si ces conditions sont remplies et en l'absence bien sûr de toute dégradation.**